



REÇU le
13 DEC. 2021
RÉP:.....

CONSEIL COMMUNAL DE GOUMOËNS

Procès-verbal No 2 - séance du 27 octobre 2021

Présidence : M. Philippe Duperrex

Le Conseil communal s'est réuni sur demande de la Municipalité avec l'ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité
6. Communications des délégués aux Associations intercommunales (AIAE – ASET – ASIRE- EFAJE et SIEGO)
7. a) **Préavis municipal n° 02/2021** relatif à l'arrêté d'imposition 2022
b) Rapport de la commission des finances
8. Propositions individuelles
9. Divers

M. Philippe Duperrex, Président, ouvre la séance à 20h15, en souhaitant la bienvenue à chacun. Afin de respecter les normes sanitaires, les membres qui désirent prendre la parole peuvent se lever et enlever leur masque pendant qu'ils s'expriment.

Le délai minimum de convocation a été respecté.

Le Président passe la parole à la secrétaire pour le point 1) de l'ordre du jour :

1. Appel

Madame Mathys Marielle et Monsieur Risch Claude se sont excusés. Le quorum est atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le Président informe qu'un point « Assermentation » est à ajouter à l'ordre du jour. Le Syndic poursuit en précisant qu'une erreur de numérotation s'est produite dans le Préavis municipal n° 02/2021, il sera corrigé par le Greffe en n° 03/2021.

L'ordre du jour modifié ne suscite aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

3. Assermentation

M. Le Président assermente M. Bernard Bezençon. Il prête serment et peut ainsi participer aux délibérations du Conseil de ce soir.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021

Chaque membre a reçu le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021 par courrier électronique. La discussion est ouverte. Il n'y a pas de remarque, le procès-verbal est accepté avec 3 abstentions. Les remerciements sont adressés à la secrétaire.

5. Communication du Bureau

Pour la bonne rédaction du procès-verbal et sur demande de la secrétaire, le Président propose aux conseillers et conseillères de se présenter avant de prendre la parole.

Le Président remercie le bureau ainsi que les scrutateurs pour le travail de dépouillement des dernières votations du 26.09.2021.

Pour les mois à venir, le Président annonce les activités suivantes :

- 2 novembre 2021 : visite préfectorale pour l'audit communal annuel
- 4 novembre 2021 : séance ASIRE
- 28 novembre 2021 : votations, 3 objets

Il n'y a pas de remarque, ni de question. Le Président propose de passer au point suivant :

6. Communications de la Municipalité

M. le Syndic :

Le directeur général de l'EFAJE, M. Olivier Simon, a été victime de piratage informatique, son adresse informatique a été utilisée à mauvais escient. Attention au SPAM que vous pourriez recevoir de sa part.

La Direction générale du territoire et du logement (DGTL) rendra sa décision définitive sur le plan général d'affectation d'ici mi-novembre.

Plusieurs recours ont été déposés concernant la piste cyclable RC 299. La Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal à Lausanne (CDAP) a décidé de lever l'effet suspensif mais un recours contre cette levée a été déposé.

Les travaux prévus sur la route de liaison Echallens-Goumoens (RC 299) seront effectués en fonction de l'étape du Tour de Romandie à Echallens le 28.04.2022. La réalisation des travaux s'effectuera en 2 étapes.

L'assemblée des Syndics prévue le 07.10.2021 a été annulée pour des raisons liées au COVID.

Le Canton a annoncé un allègement aux mesures sanitaires des séances de Conseil communal. La distance à moins de 1 mètre 50 est acceptée tout en gardant le port du masque. Les prochaines séances auront lieu à la salle du foyer avec des tables.

M. Benjamin Jaquier :

L'ASIRE s'est réunie début octobre pour l'approbation du budget (+ de 19 millions), le 78% du budget est consacré aux infrastructures et aux transports.

La campagne de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires 2021 aura lieu le 04.11.2021, avis aux intéressés.

Mme Masala Stéphanie demande la parole et communique quelques chiffres sur l'ASIRE, soit : 44'000 repas, 1582 bons de transport, 3862 élèves, 9 surveillants, 35 objectifs d'ici 2030 ainsi qu'une flotte de minibus à remplacer.

M. Laurent Vulliamy :

AIAE : une séance a eu lieu le 16.09.2021 avec la présence de MM. R. Favre et M. Glauser, délégués. M. L. Vulliamy a été élu au comité de direction.

La qualité de l'eau, les problèmes de Chlorothalonil et les solutions de filtrage sont des sujets qui ont été traités lors de la séance.

SIEGEO : M. Vulliamy préside cette union des communes de Goumoens et Oulens-sous-Echallens.

ASET : Association intercommunale STEP Echallens-Talent, il s'agit d'une nouvelle association. Travaux en cours. Prochaine séance le 09.12.2021.

Informe au sujet du tas de terre résiduel dû à la construction du collège. Il y aurait 2 possibilités pour l'utilisation de cette terre. En voie d'évacuation.

M. Patrick Pochon :

EFAJE : Une séance a eu lieu en septembre 2021. Le budget est accepté, il est élevé mais inchangé à 2021.

Les travaux de l'église sont toujours en cours, la peinture reste à faire. S'agissant de matériaux spéciaux, la durée des travaux a dû être prolongée. Ils devraient se terminer début novembre 2021.

M. Michel Vuerchoz :

Le projet de réserve forestière a été accepté. La Municipalité organisera une visite au printemps 2022.

Un essai de modérateur de vitesse sera organisé sur la route de Penthéraz.

7. Communications des délégués aux associations intercommunales

M. Rémy Favre annonce qu'il a été élu membre de la commission de gestion de l'AIAE.

M. Roger Turin informe que la commission du SIEGEO s'est réunie le 05.10.2021. Le budget de Fr. 127'000.-- est accepté et équilibré.

M. Philippe Duperrex prend la parole et fait remarquer que des panneaux solaires ont été installés sur la STEP à Eclagnens.

M. Laurent Vulliamy répond par l'affirmative. Ces panneaux devraient couvrir un quart de la consommation du SIEGEO. Amortissement en 7 ans.

8. a) Préavis municipal n° 03/2021 relatif à l'arrêté d'imposition 2022 b) Rapport de la commission des finances

Chacun a reçu le préavis municipal n° 03/2021 par voie électronique ainsi que le rapport de la COFIN il y a peu.

Le Président passe la parole au rapporteur M. Jean-Charles Bollini pour la lecture du rapport.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée. Le préavis municipal est accepté à l'unanimité, avec un taux d'imposition de 75.5 points pour :

- Les impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques, ainsi que l'impôt spécial dû par les étrangers
- L'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des personnes morales
- L'impôt minimum sur les recettes brutes et les capitaux investis des personnes morales qui exploitent une entreprise.

9. Propositions individuelles

Ce point tombe faute de matière.

10. Divers

M. Patrick Keller, nouveau conseiller communal, demande si un apéritif après les conseils peut être envisageable à l'avenir.

Le Président signale qu'un apéritif était organisé deux fois par année avant les restrictions sanitaires.

M. Le Syndic prend la parole et informe qu'un certificat COVID sera demandé. Si le Conseil souhaite organiser un moment de convivialité après les séances le pass devra être demandé et contrôlé. Les personnes n'ayant pas de pass sanitaire ne pourront pas y participer.

M. Roger Turin a remarqué qu'un mur de soutènement a été construit au bout du terrain de basket et la villa de la famille Romanens.

M. le Syndic informe qu'il s'agit d'un mur mitoyen construit sur la limite et qu'un accord a été trouvé entre la commune et la famille Romanens. Le budget communal a pris en charge une partie des travaux et le solde à la charge des propriétaires.

M. Paul Mermoud signale que les trottoirs à Eclagnens sont souvent empruntés par les véhicules débordant de leur route. Les piétons doivent être attentifs à la circulation. De plus, l'arrêt de bus est dangereux pour les enfants, la largeur du trottoir d'un mètre uniquement met en danger les enfants qui sont de plus en plus nombreux dans le village.

M. Michel Vuerchoz répond qu'il est conscient du problème. L'installation de signalisation est à prévoir. Le déplacement de l'arrêt de bus est très compliqué.

M. Lionel Bezençon prend la parole et confirme que la circulation est intense dans le village et les trottoirs plats sont dangereux pour les piétons. Il propose l'installation de piquets.

M. Michel Vuerchoz répond à nouveau que des mesures vont être proposées mais seule la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a le pouvoir décisionnaire.

M. Rémy Favre fait remarquer que le carrefour après le bâtiment de la voirie est très éclairé.

M. Michel Vuerchoz répond qu'il s'agit d'éclairage LED qui devrait diminuer dans le courant de la nuit. Ce procédé d'éclairage moderne consomme peu d'énergie.

Le Président fait la remarque que dans le village d'Oulens-sous-Echallens, l'éclairage s'active progressivement en présence de véhicule.

M. Michel Vuerchoz précise que pour équiper le village en LED, la commune devrait dépenser la somme de Fr. 100'000.--.

M. Roger Turin reprend la parole pour signaler que les deux potelets lumineux situés devant le collège, côté haut du village, éclairent énormément.

La parole n'étant plus demandée pour d'autres divers, le Président clôt la séance à 21h15, en rappelant la date du prochain Conseil, soit le 9 décembre 2021, où le budget 2022 sera à valider.

Le Président :

La Secrétaire :